

ATTESTATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION NIVEAU 2 - AP2

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Attestation de compétence en matière de prévention niveau 2 - AP2

 **Objectifs pédagogiques:**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de tenir l'emploi de chargé de sécurité.

ORGANISATION

 **Modalités de déroulement:**

- Modalités: - Durée totale : 127 heures (4 semaines de formation)
- Modalités : Cours en présentiel
 - Matériels à apporter : Règlement de sécurité : Livres 1, 2, 3 et 4 + règle KUTCH + surligneurs
 - Dates et périodicités : Se reporter au planning annuel
 - Places disponibles : 50 par an
 - Lieu : 6-8 rue Eugène Oudiné Paris 7013 - Métro ligne 13 - RER ligne C - Tramway T3a
 - Le bâtiment et le site de formation sont accessibles aux PMR.
- Lieu(x): ENSOSP Paris / 6-8, rue Eugène Oudiné 75013 PARIS.

 **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**


- 6-8 rue Oudiné Paris 7013 - Métro ligne 13 - RER ligne C - Tramway T3a
- Le bâtiment et le site de formation sont accessibles aux PMR.
 - Correspondant handicap : 01 44 06 93 06

 **Public concerné:**

- Membres des commissions de sécurité, architectes, etc.
- L'ENSOSP forme environ 50 stagiaires par an dans le domaine de l'AP2, le besoin défini en décembre A-1 permet d'étaler les stagiaires tout au long de l'année calendaire, en lien avec les employeurs et les stagiaires.

 **Prérequis:**

AP1 ou SSIAP3 (ERP3-IGH3) ou PRV1

 **Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:**

Composée de 3 blocs de compétences (BC) la formation AP2 fait l'objet d'une évaluation à la fin de chaque bloc :

- Bloc A : Questionnaire à Choix Multiple (QCM) de 100 questions (1h) ;
- Bloc B : Étude de dossiers (évaluation écrite) (4h);
- Bloc C : 1 évaluation écrite (1h) et 1 évaluation orale (1h de préparation et 20m de restitution).

La formation est validée si le stagiaire obtient un résultat cumulé aux différentes épreuves égal ou supérieur à 180 pts.

Remise d'un diplôme PRV2 suite à la validation de la formation par une commission

Taux de satisfaction 2025 :

Taux de réussite en 2025 : 90%

En 2023 : - Taux de réussite : 100 %

- Taux de satisfaction : 85 %

Qualité(s) du/des formateur(s):

Préventionnistes expérimentés titulaire du PRV2 ou PRV3
Bureau de contrôle et juriste.
Qualités techniques et professionnelles
Qualités pédagogiques

Compétences visées:

- Acquérir les connaissances réglementaires
- Réaliser une étude de dossier
- Savoir préparer et accueillir la visite d'une commission de sécurité

Méthodes pédagogiques mobilisées:

- Cours en salle avec PPT
- Travail en groupes et sous-groupes
- Visite d'établissements recevant du public

Modaliés administratives:

- Dossier d'inscription
- Copie diplôme AP1 ou SSIAP3 (ERP3-IGH3) ou PRV1
- Convention de stage. Délai de traitement 3 semaines. Dossier complet à déposer 1 mois avant le début du stage.

Joindre l'ENSOSP Paris au 01 44 06 93 00 ou écrire à l'adresse électronique : formations.paris@ensosp.fr

Tarifs:

Se reporter à la tarification disponible sur le site internet
« L'obtention d'un financement public pour une action de formation professionnelle répond à des règles et des conditions qui vous engagent. Pour plus d'informations : <https://travail-emploi.gouv>

Contact et inscription:

Tél : 0144 06 93 00. Mél: formations.paris@ensosp.fr
Taux de réussite : 97.92 %
Taux de satisfaction : 92 %